

# Procès-verbal du conseil d'école

*Jeudi 25 février 2021*

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS**

**Municipalité** : M. Mary (Maire) – Mme Bazin (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

**Représentants des parents titulaires** : Mme COMIN Karine, Mme HERBIN Aurélie, Mme DUPUIS - - DESHURAUD Anne, Mme ROBQUIN Aurore.

**Représentants des parents suppléants** : Mme GILLIBERT Christina, Mme MENADIER Virginie, Mme QUEROU Anne-Cécile.

**Enseignants** : M. Chataigner, Mme Michel, Mme Kebbache, Mme Loubes, M. Sausseau et Mme Tavanae

**DDEN** : Mme Audin-Combeau

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES**

**Inspecteur de l'Education Nationale** : Mme Vié  
**Représentant des parents** : Mme MOUNIER Céline, Mme BRUNET Florence, M. VIAUD Morgan

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Mme Michel

### **1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 10 novembre 2020, la séance suit l'ordre du jour.**

#### **2. Vie de l'école/vie des classes**

La vie de l'école continue toujours dans ce contexte particulier avec un protocole sanitaire toujours bien respecté par les élèves mais aussi par tous les parents. Enfin, nous saluons le travail des agents de la commune qui ont su s'adapter à ces nouvelles situations et appliquer toujours au mieux le protocole sanitaire.

- Fête de Noël : Chaque année, la mairie de Chaillevette propose un spectacle et un goûter de Noël un soir après la classe financés par le SEMAC. C'est aussi l'occasion pour les enfants de rencontrer le Père Noël et de recevoir un petit cadeau. La situation sanitaire actuelle ne le permettait pas cette année. L'équipe municipale a donc envisagé autre chose...Le vendredi 18 décembre, chaque classe a assisté à un spectacle de magie dans la salle des fêtes (en respectant le protocole sanitaire).

Les enfants ont rencontré le Père Noël et ont reçu un livre choisi par la mairie pour eux.

- Vendée Globe : les classes ont suivi cette course avec passion depuis le 8 novembre (jour du départ). Ce projet très riche permet d'aborder différentes notions du programme scolaire. La course est presque terminée aujourd'hui mais les élèves en gardent un très bon souvenir.

- Course solidaire : Tous les élèves de la GS au CM2 ont couru ce **lundi 30 novembre**. Tout en respectant le protocole sanitaire, les autres classes sont venues encourager les copains qui courraient. Même les élèves de PS/MS étaient présents ! Les élèves et les adultes de l'école **ont parcouru 155km et ont récolté 400€**. Cette somme a été reversée à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.

La mairie de Chaillevette a offert un goûter, très apprécié des élèves, pour les féliciter.

- Liaison école/collège : une réunion devait avoir lieu mais a été annulée suite au couvre-feu. Elle sera reconduite dès que possible. Mme Cadoret professeure d'allemand au collège est venue dans la classe de CM1/CM2 pour une sensibilisation.

**Questions de parents d'élèves** : Pour les élèves de CM2, y-a-t-il une autre visite du collège prévue ? Si non, allez-vous voir avec le directeur du collège pour organiser quelque chose avant la fin de l'année ?

**Mme Tavanae a interrogé M. Grangepont (principal du collège), voici sa réponse :**

Nous envisageons toujours un contact avec les élèves de CM2 et avec leur famille.

Nous souhaitons aller rencontrer les élèves dans leur école pour présenter le collège pendant une heure avec eux, et leur remettre un dépliant à destination de leurs parents. Si les conditions sanitaires le

permettent, nous voulons également donner la possibilité aux parents qui le souhaitent de nous rencontrer et de venir visiter le collège (un samedi matin ?).

Le calendrier de tout cela sera précisé dans les semaines à venir selon l'évolution de la situation sanitaire.

- Projet cirque : à ce jour le projet est maintenu, même si les modalités du spectacle seront peut-être différentes. La demande d'autorisation a été réalisée auprès de l'Inspection qui n'a pas encore émis d'avis.

### 3. Bilan des évaluations nationales CP

Les CP ont repassé les évaluations « point d'étape » janvier.

Il est difficile de faire un point en mathématiques car des nombres non abordés à cette période de l'année sont proposés (notamment dans les additions et soustractions). Ceci explique que les résultats ne sont pas excellents bien que les élèves aient bien compris le sens de ces opérations mais avec des nombres plus petits. La résolution de problème reste compliquée.

En français, les dictées de syllabes et mots ainsi que comprendre une phrase lue seul sont des exercices qui posent problème. Un entraînement quotidien est nécessaire pour progresser.

En revanche, ils connaissent bien le son que produisent les lettres, ils comprennent très bien ce qui est lu. Il y a une très grande hétérogénéité entre les élèves.

### 4. Sécurité : bilan de l'exercice PPMS

- **Un PPMS (Plan de Protection et de Mise en Sûreté)** est rédigé dans chaque école pour prévenir les risques majeurs recensés pour la commune (c'est-à-dire : les séismes ou mouvements de terrain, les feux de forêt, les tempêtes, le transport de matières dangereuses ainsi que les inondations). Si un de ces événements se produit, une cellule de crise sera mise en place au sein de l'école avec des salles de mise en sûreté pour les élèves qui seront confinés dans l'école. **Les familles ne doivent pas venir chercher les enfants et attendre de nouvelles instructions.**

- Nous avons réalisé un exercice le vendredi 29 janvier à 11h00 sur le thème « tempête ». Les élèves étaient dans la cour de récréation. Au signal de la corne de brume, ils devaient rapidement se mettre à l'abri dans les classes. L'exercice a duré 15 minutes et il s'est très bien déroulé.

- Un prochain exercice PPMS attentat-intrusion aura lieu en mai où les élèves devront se cacher dans l'école.

Mairie : Le devis de l'achat des boîtiers pour signaler l'alerte PPMS (6 pour école/1 pour personnel de mairie) vient d'être signé. Ils seront mis en place prochainement.

Mme TAVANAÉ : L'alerte était donnée par téléphone jusqu'ici. Ce boîtier (qui sera porté en permanence par les enseignants) permettra de signaler et donner la nature de l'alerte pour définir le type de PPMS à appliquer. Le policier municipal disposera aussi d'un boîtier.

- **Un deuxième exercice incendie** sera effectué mi mars.

### 5. Point sur le budget

- **Concernant le budget mairie** :

En début d'année civile 2021, la mairie met à disposition 69 euros par élève soit 8 418€ pour 122 élèves. A ce jour, plusieurs achats ont été effectués : des jeux pédagogiques ou du matériel de manipulation, des séries de livres, un appoint de fournitures, une valise pédagogique d'anglais pour le cycle 1. Il reste 7021.51 euros pour le reste de l'année civile (fournitures de rentrée, commande du matériel d'arts visuels...).

Travaux effectués par la mairie : peinture de la classe de Mme Kebbache, changement de la porte du garage maternelle et une multitude de petits travaux qui facilitent la vie de l'école au quotidien. Merci à la mairie pour son efficacité et sa réactivité. L'ordinateur de direction de l'école a eu un accident, il avait

déjà 10 ans, la mairie a très rapidement remplacé cet ordinateur essentiel, merci beaucoup de nous faciliter le travail !

**- Plan bibliothèque :**

Le ministère de l'Education nationale a lancé en 2018 un plan d'équipement en faveur des bibliothèques d'école en particulier dans les communes où il n'y a pas de bibliothèque municipale. En 2020 nous avons reçu une subvention de 1500€. Nous avons pu renouveler un grand nombre d'ouvrages : romans, albums d'histoire, documentaires, livres d'art, bandes dessinées... Nous avons fait une nouvelle demande pour 2021 et nous attendons la réponse.

**- Concernant la coopérative scolaire :**

A ce jour, le solde du compte de la coopérative scolaire est de 15 907.85€

Le bénéfice de la vente de chocolats est 1 195.14€. Merci à l'association des parents d'élèves pour son aide dans cette action.

**Ce qui a été payé avec la coopérative scolaire :** les amplificateurs de voix pour les classes de maternelle et CP/CE1, l'adhésion à l'OCCE, livres pour le rallye lecture pirate Vendée Globe

**6. Questions et remarques diverses**

**- Question de Mme Audin-Combeau (DDEN) :** Pourrait-on faire le point sur le RASED de LA TREMBLADE et la médecine scolaire? Préciser ce qu'est ce service DAEP.

- **Le RASED** (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés) est normalement un groupe de 3 personnes : 2 enseignants spécialisés et une psychologue scolaire. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves. A Chaillevette, nous dépendons du RASED de La Tremblade. Cette année ce RASED n'est composé que **d'une psychologue scolaire**. Il n'y a plus de Maître E depuis 12 ans car le poste a été supprimé et le poste de Maître G n'a pas été pourvu l'année dernière.
- **La médecine scolaire :** le Dr Fabre est notre médecin référent mais son secteur est très important et Mme Laborde est l'infirmière scolaire rattachée au collège de la Tremblade. Une visite des CP a été effectuée par l'infirmière scolaire et nous avons demandé une visite pour les GS mais il n'y pas eu assez de temps.
- **Le DAEP** (Dispositif d'Appui aux Equipes Pédagogiques) : ce dispositif est au service des équipes de l'éducation nationale confrontées à des élèves présentant des conduites instables (agitation, instabilité, agressivité...) bénéficiant ou non d'une notification de la MDPH. La finalité est de favoriser les conditions nécessaires à l'inclusion scolaire de tous les élèves. La demande est réalisée par l'équipe enseignante et la conseillère pédagogique.

- Mme Bazin et M. le Maire ont apporté quelques précisions sur le projet de la cour qui devrait être réalisé durant les vacances d'été. Les toilettes côté élémentaire seront détruits pour être reconstruits.

**Mme MENADIER :** Les enfants du CM2 demandent un préau pour se mettre à l'abri le matin devant leur portail (côté cour maternelle).

**M. le Maire :** Cette contrainte de portail est liée au protocole sanitaire, elle est donc provisoire.

Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae



Secrétaire du conseil d'école : Mme Michel